



Montreuil, le 24 avril 2026

À M Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

À M. David AMIEL,
Ministre de l'Action et des Comptes publics

N/Réf. : NP/SV/CLN
N°028_20260424

Objet : Préavis de grève pour la journée du vendredi 1^{er} mai 2026 de 0 h à 24 h couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Messieurs les Ministres,

Le 1^{er} mai, **Journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses**, a cette année un sens particulier.

Depuis 140 ans, après le 1er mai 1886 et la répression sanglante des ouvrières de Chicago, partout dans le monde, les travailleurs et les travailleuses se battent ensemble pour leurs droits. C'est grâce à cette lutte que nous avons conquis la journée de 8 heures et fait du 1er mai un jour férié dans 163 pays.

Le 1er mai, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et des travailleuses, une journée de solidarité, de lutte et de conquêtes sociales. Une journée de lutte et de manifestations pour nos droits.

Aussi, la Fédération CGT des Services publics dénonce les tentatives de manipulations orchestrées par Monsieur ATTAL et le Patronat pour tenter de nous enlever notre journée, celle des salarié-es qui créent les richesses de la France, et exige l'arrêt immédiat de ce projet de Loi.

Alors que les guerres se propagent pour les profits de quelques-uns, les syndicats appellent partout sur la planète l'ensemble des travailleuses et travailleurs à manifester pour défendre la paix, pour dire non à la guerre, à toutes les guerres, dont on sait qu'elles profitent essentiellement aux puissants et aux marchands de canons. C'est pourquoi nous faisons nôtre la célèbre formule d'Anatole France : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels.* ». Notre Fédération exige l'abrogation de la loi de programmation militaire 2024-2030 et l'utilisation des budgets prévus pour répondre aux besoins sociaux de l'immense majorité.

Le 1^{er} mai, notre Fédération appelle à manifester contre l'ensemble des mesures régressives et anti-sociales portées par votre gouvernement : contre votre budget d'austérité qui remet gravement en question la pérennité financière des collectivités et par voie de conséquence du niveau de leurs masses salariales, avec des impacts catastrophiques pour les agent-es et de nombreux services et donc pour les usagers et les usagères.

Le 1^{er} mai, avec les travailleurs et travailleuses du monde entier, nous manifesterons contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, les discriminations, les politiques de ségrégations « raciales » et sociales.

... / ...

Le 1^{er} mai, nous manifesterons pour :

- L'augmentation des salaires ;
- Le passage du point d'indice à 6 euros ;
- L'abrogation de la désastreuse réforme des retraites « Macron-Borne » ;
- Et le retour à la retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les catégories pénibles et travaillant dans l'insalubrité).

Le 1^{er} mai, dans le cadre de la Journée internationale de défense des droits des travailleurs et travailleuses, nous manifesterons notre pleine et entière solidarité avec la population palestinienne qui subit un génocide, tel que cela a été décrit par la Cour internationale de justice et de nombreuses agences de l'ONU. Nous manifesterons notre soutien aux Israélien·nes qui exigent la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Nous affirmerons notre solidarité aux Ukrainien·nes et Russes qui refusent de mourir pour les intérêts des oligarques.

Nous manifesterons notre soutien au peuple cubain qui subit le blocus imposé par les Etats-Unis depuis plus de 60 ans. Nous manifesterons contre les politiques impérialistes des Etats-Unis et d'Israël qui mettent à feu et à sang l'Iran et le Liban.

Nous manifesterons également pour le droit à l'autodétermination du peuple Kanak. Nous manifesterons pour la défense des libertés syndicales et démocratiques en France et dans le monde entier.

Nous manifesterons pour dénoncer la décision du maire RN de Liévin, d'interdire le rassemblement du 1^{er} mai en mémoire des mineurs morts dans la mine en 1974.

Qu'elles soient locales, nationales, internationales, sociales, démocratiques ou économiques, ces revendications, qui ne sont pas exhaustives, s'inscrivent toutes dans l'esprit universel du 1^{er} mai auquel la CGT est attachée depuis sa fondation.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 1^{er} mai 2026 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié·es du champ privé du logement social, de l'eau et de la thanatologie.

Nous appelons les agent·es et salarié·es à se mobiliser massivement le 1^{er} mai 2026, dans toutes les initiatives, actions et manifestations organisées partout en France.

Notre organisation est disponible pour tout échange sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Dans cette attente, recevez Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale